

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
PARACHUTISME

## COMMISSION TECHNIQUE PERMANENTE

### FICHE D'INFORMATION MATERIEL n° 4

Référence : YD/CR/2001/1721

Date : 22 Mai 2001

**OBJET** : Incident répétitif - Lors de la réalisation de sauts tandem, ouverture de la voilure principale dès le lancer du RSE.

**Matériel concerné** : ATOM TANDEM

#### **Analyse des Incidents :**

Les observations ont montré, sans qu'il soit possible de déterminer, pour l'instant, à quel moment précis (lors du pliage ou de l'encrage du RSE) :

- Que la cause de ces ouvertures prématurées était le dégagement intempestif du jonc du répéteur CDO de sa bouclette de verrouillage (loop),
- Que le risque de dégagement intempestif pouvait être diminué si le jonc du répéteur CDO cheminait au travers de la bouclette de verrouillage la plus proche de l'extrémité de sa gaine.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'information technique de la Sté Parachutes de France montrant le cheminement que doivent suivre désormais les différents joncs.

Assurez-vous d'autre part, à chaque pliage, que la longueur de jonc dépassant de la bouclette de verrouillage est au minimum de 10 cm.

Vous voudrez bien faire part, dans les plus brefs délais, à la Fédération Française de Parachutisme et à la Sté Parachutes de France, de tout nouvel incident.

#### **RAPPEL :**

Ces répéteurs CDO ont fait l'objet d'un premier bulletin d'information technique de la Sté Parachutes de France demandant leur raccourcissement à 1,38 m (voir circulaire de sécurité n° 88).

Vous voudrez bien vérifier précisément :

- Que la longueur du jonc est bien conforme à cette directive et en aucun cas inférieure à la dimension mentionnée,
- Que le positionnement de la poignée de préhension du répéteur (sous la poignée de libération) n'est pas de nature à contribuer à un retrait prématuré.

**DATE D'APPLICATION** : Dès réception

#### **DIFFUSION :**

Association reconnue  
d'utilité publique  
par Décret du 2 mai 1986  
sous la tutelle du Ministère  
de la Jeunesse et des Sports  
et affiliée au C.N.O.S.F

62 rue de Fécamp  
75012 PARIS  
N° SIRET 784 405 912 00014  
APE 926 C  
☎ 01.53.46.68.68  
fax 01.53.46.68.70  
3615 FFP  
Email : ffp@ffp.asso.fr

- Président F.F.P.
- D.T.N.
- Moniteurs Tandem
- Directeurs Techniques
- Plieurs Réparateurs
- Etats Majors de : l'Armée de Terre - l'Armée de l'Air - de la Marine
- Membres de la C.T.P.
- C.A.P. - E.T.A.P. - E.T.A.M.A.T Montauban
- Direction des Sports
- Paramag - Drop Zone
- Parafun - Parachute Shop - Parachutes de France
- S.F.A.C.T.

### BULLETIN D'INFORMATION TECHNIQUE

#### ATTENTION - WARNING

Montage: Il est identique pour versions A, B et C. Respecter ce sens de montage  
*Assembly is the same for A, B and C version.  
Do respect the correct assembly*

Drisse coulissante fixée à la patte d'attache interne reliée au sommet à l'intérieur du RSE  
Inner bridle connected to the inside bridle stop of the drogue pilot chute

Extrémité reliée au RSE  
End of the bridle connected to drogue pilot chute

Extrémité reliée au libérateur du sac-harnais  
Lower end connected to harness container release

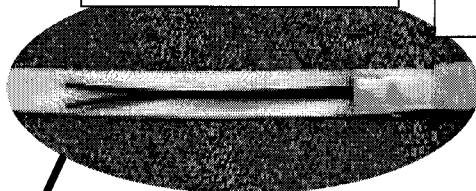
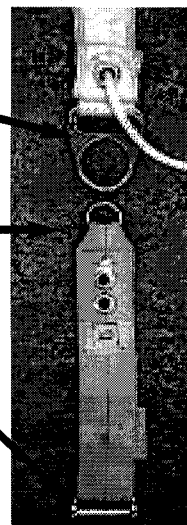
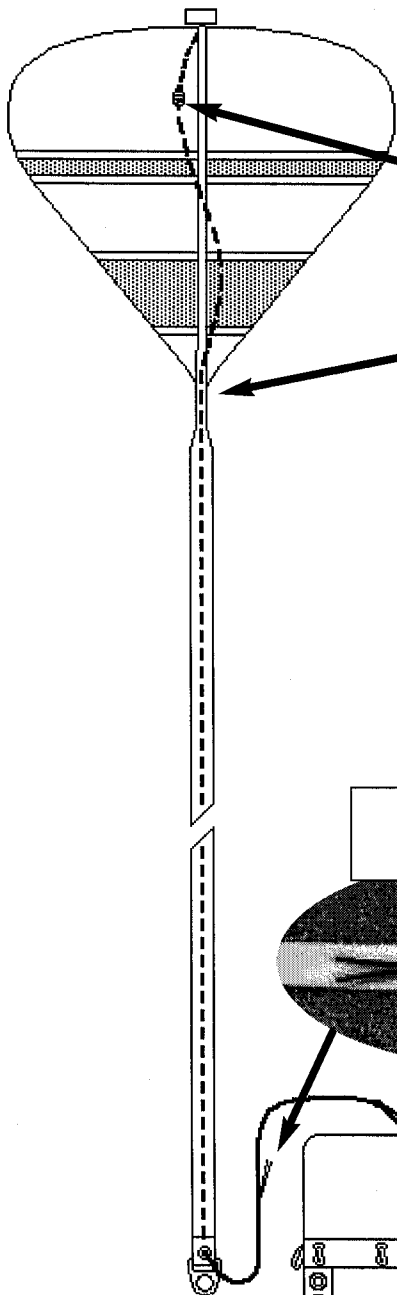
Libérateur de RSE  
Drogue release webbing

Etrier de connection au harnais pilote  
Connector link to the pilot harness

Joncs plastique  
Plastic cable

Extrémité inférieure reliée au sommet de la voile  
Lower bridle connected to the top of the main canopy

POD principal  
Main deployment bag



**ATTENTION**

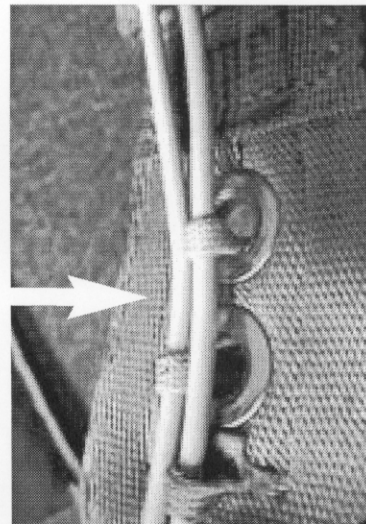
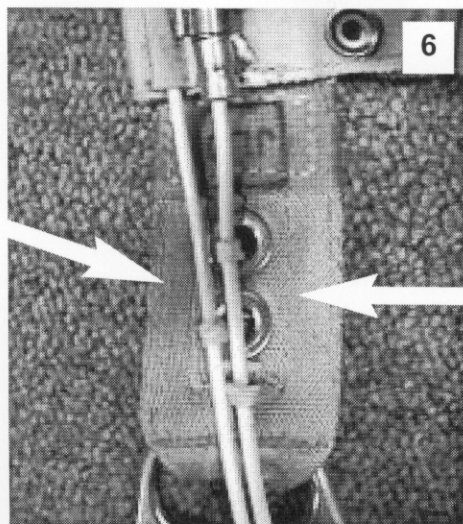
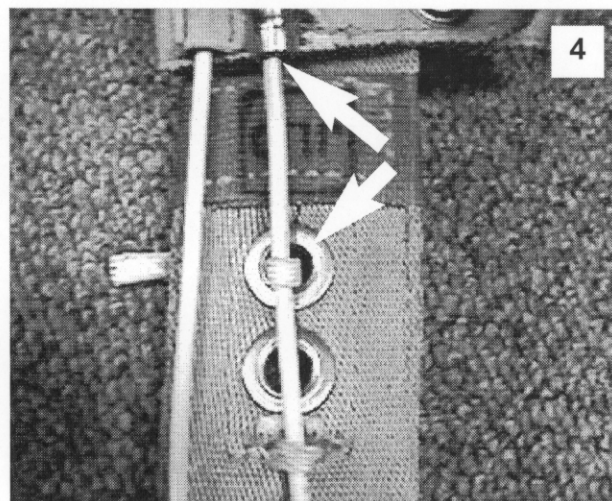
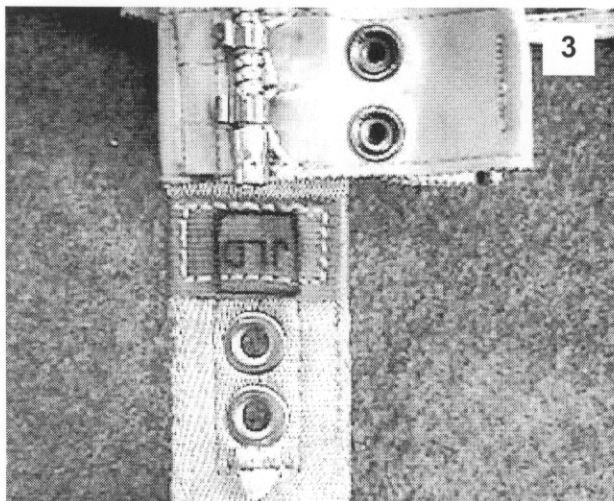
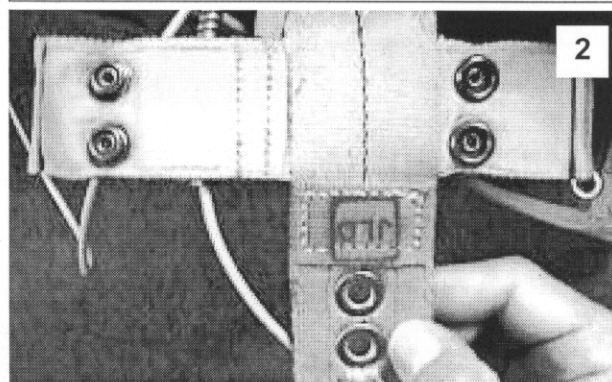
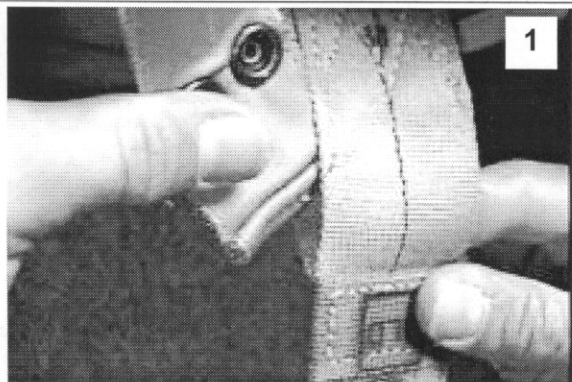
Un contrôle du bon montage du libérateur RSE doit être effectué avant utilisation.

Montage du support de gaine sur le libérateur RSE:  
**Passer la sangle du support (avec les deux pressions "pull the dot") entre les deux sangles du corps du libérateur**

**WARNING**

*After this operation, a complete control check is mandatory.*

*Installation of the housing support on the drogue release system: Route the support webbing (with the two pull the dot snap fasteners) between the two webbings of the release body.*



**ATTENTION**

La longueur de câble dépassant de la bouclette de verrouillage doit être de 10 cm minimum.

**WARNING**

*The spare length of the safety cable going out of the loop has to be minimum 10 cm (4 inches).*